

Amicale des Anciens de La Bouchatte

19 Route de Moulins 03100 - MONTLUÇON

Conformément à l'article 11 des statuts, nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de **L'AMICALE DES ANCIENS DE LA BOUCHATTE** qui aura lieu le :

Samedi 22 février 2025 à 10 heures,

Au Restau Dix Vins - 30, Avenue Jules Védrines, 03410 Domérat (Face à l'aérodrome de Montluçon/Domérat) (Villars)

Ordre du jour :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Approbation des comptes,
- Fixation du montant de la cotisation annuelle,
- Élection du nouveau bureau,
- Projet d'activités,
- Questions relatives au fonctionnement
- Questions diverses.

Nous comptons vivement sur votre présence, votre participation étant essentielle à la vie et au bon fonctionnement de notre amicale.

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence en remplissant le bon d'inscription ci-dessous. Afin de vous simplifier, il est possible d'émettre un seul chèque couvrant à la fois le repas et l'adhésion annuelle.

Apéritif au choix : punch, kir, bière ou soft

Entrée : bouchée à la reine

Plat : filet mignon de porc sauce moutarde de Charroux, pommes grenailles persillées

Dessert : omelette norvégienne, coulis de fruits rouges

Boissons: vin et café

Nous vous remercions d'envoyer votre bon d'inscription, accompagné de votre règlement, avant le 15 février 2025.

Espérant vous retrouver ce jour, et au nom des membres du bureau, je vous adresse toutes nos amitiés.

Le Président, Michel RAVEL

Attention : pour des raisons d'organisation, les inscriptions avec le paiement seront arrêtées le samedi 15 février 2025. Aucune inscription ne sera possible le jour de l'Assemblée Générale	Tarif	Nombre de Personnes	Somme totale
- Adhérent à l'amicale	15 €		
- Conjoint et enfant de + 16 ans - Non adhérent à l'amicale	25 €		

Adresse: Amicale des Anciens de La Bouchatte - 19 Route de Moulins 03100 – Montluçon



